ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

Juan Anton Magan alias Martinez alias Gonzales.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27 125—En vertu d'un writ de fieri facias, Jean M. Cassagne, garant à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 juin 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

1. Une certaine portion de terre située dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 7 (maintenant ilet 323) borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Ste-Anne et Dumaine et composée des lots de terre suivants, à savoir:

1. Un lot de terre composé au fond des lots désignés par les Nos 130, 131 et 102 dudit ilet No 7 ou 323, sur un plan fait par De Armas, et mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Dorgenois, 59 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Ste-Anne, de là s'amoindrissant de 6 pouces et s'étendant à une autre profondeur de 29 pieds 9 pouces et 7 lignes et mesurant 89 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dumaine et 30 pieds dans le fond, et

2. Deux lots de terre touchant au lot ci-dessus décrit, désigné comme lots Nos 128 et 129 et mesurant chacun 30 pieds de face sur ladite rue Dorgenois par une profondeur de 149 pieds 1 pouce et 6 lignes. Le tout conformément audit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme propriété de Jean M Cassagne, sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E UNIACKE,
Shérif Criminel.

4 mai—4 10 17 24 31—juin 7

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de B. A. Kernan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 51,432—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard J. Kernan, ancien administrateur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN.
10 mai—10 14 19 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

M. Schwartz and Company versus leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 50 562—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Edward Weil et Sumpter Turner, syndic provisoire de M. Schwartz & Co, insolvables dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
8mai—8 12 17 Greffier.

M. Schwartz & Cie vs Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50.562—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Edward Weil et Sumpter Turner, syndics définitifs de M. Schwartz & Cie, insolvable dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN
8 mai—8 12 17 Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 56,319—Cour Civile de District—Division "B"—J. M Seligman vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la pétition et le tableau dans cette affaire soient enregistrés et qu'une réunion des créanciers de J. M. Seligman soit tenue pardevant G. C. Preot, notaire public de cette paroisse, le 18me jour de mai 1898, qu'Edgar Cahn, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du pétitionnaire, et que dans l'intervalle et jusqu'à de nouveaux ordres de la cour, toutes procédures contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 15 avril 1898.

Signé: FRED. D. KING, juge.

Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN,
Député-Greffier.

E. A. O'Sullivan, avocat.

16 avril—16 30—mai 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans No 56,321 Division C—John Ader vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la demande du pétititionnaire soit ici accordée et que la cession de propriété faite dans cette affaire soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et que W. K Horn, avocat soit appointé pour représenter les créanciers absents et que Francis Lory Jr, notaire public en cette paroisse soit nommé pour tenir une réunion desdits créanciers, conformément à la loi, le mercredi 18ème jour de mai 1898 à 11 heures A. M., en son bureau No —— Hennen Building et que dans l'intervalle toute procédure judiciaire contre ledit pétitionnaire aussi bien que ses propriétés soit suspendue.

Nouvelle-Orléans, 15 avril 1898.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
Jas D. RANKIN, député greffier.

16 avril—16 30—mai 15

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme Wm Warner vs ses créanciers—No 56,430—Division C—Ordre de Cour—Que la pétition dans cette affaire soit enregistrée et qu'une réunion des créanciers de Mme Wm Warner soit convoquée pardevant Francis Lory Jr. notaire public, chambre 319 Hennen Building, coin des rues Carondelet et Commune, en cette ville, le LUNDI, 30me jour de mai 1898, afin de considérer et voter sur l'application dans cette affaire faite pour un répit, et que Victor Leovy Esq, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de ladite Mme Wm Warner soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1898.

Signé: F A. MONROE, juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député-greffier.

1er mai—1 15 30

VENTES A L'ENCAN

PAR SIMMONS & COHN.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DU SYNDIC,

JEUDI 19 MAI 1898, à 11 heures A. M.

EN vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 50,562, et adressé aux soussignés syndics, il sera vendu à la date ci-dessous, au magasin, No 315 rue Magasins, au plus haut enchérisseur—

Un certain lot de marchandises, consistant de valves en cuivre, sifflets, huiliers, écrous de voitures, clous, "journal boxes", roues, rondelles en fer, tuyaux en cuivre, shafting pipe covering, etc., acheté à la vente de syndic de M Schwartz & Cie le 13 janvier 1898. Une liste desquels peut être vue au Bureau des Syndics, 315 rue des Magasins.

Les marchandises peuvent être inspectées à tout moment avant la vente.

Ces marchandises sont vendues pour le compte des acheteurs précédents qui ont failli à leur enchère

Conditions—Comptant.

Edward Weid,
Sumpter Turner, Syndics.
SIMMONS & COHN, Encanteurs.
8 mai—8 15 19

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENDREDI, 20 MAI 1898.

LE CONTENU

De la Splendidement Meublée Bâtisse du

CLUB COMMERCIAL,

No. 816 RUE DU CANAL,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Grands Bargains pour les Ménagères et pour les Clubs,

En de Rares et Magnifiques, Objets d'Art. Meubles et tapis, etc.

In re Liquidation du Club Commercial.

No 56,494—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Quinze pièces de sofas rembourés, couverts en cuir; chaises et berceuses. Deux candélabres en bronze, chacun de 24 lumières, verre taillé; deux grands miroirs, glaces françaises; deux tables incrustées, pour jeu d'échec; globe terrestre sur pivot: 12 chaises pour librairie; fillières pour journaux et chevalet-table pour librairie; crayons, gravures, peintures à l'huile, bric-à-brac, manteaux de cheminées en bronze et en tuile, bibliothèque, porte-chapeau en chêne avec miroir, portes d'entrée en acajou avec vitreaux coloriés, un grand water cooler en plaqué, tables et chaises en rotin, lits de repos (lounges) couvert en cuir, tables de billiard avec blouses et sans blouses, tables à jouer, chaises, berceuses, candélabres, gas brackets, éventails électriques, tapis, tapis pour escalier, essui-pieds, rideaux, stores de fenêtres, porte-parapluies en porcelaine, crachoirs, armoires, coffrefort en fer, chaises à bascule, meubles de bureau, installations pour buvette, comptoir, réfrigérateur, et plusieurs autres articles spécialement spécifiés dans l'inventaire.

Ces meubles sont neufs, d'un dessin moderne, confortables, finis et aussi beaux que les personnes riches et de bon goût pourraient se procurer pour leur argent. La bâtisse a été meublée pendant l'année dernière à peu près au prix de neuf mille dollars. Egalement le droit d'occuper la bâtisse jusqu'au 30 septembre 1898 inclusivement.

PAR MACON DENIS et KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138, rue Carondelet. VENDREDI 20 mai 1898, à 11 heures A. M., au local ci-dessus décrit, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 5 mai 1898 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A. rendu dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant avant livraison.

8 mai—8 10 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet — JEUDI, 9 juin 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 22 avril 1898 et signé le 28 avril 1898, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Drury A. Harris, No 47,932 du dossier de adite cour, la propriété ci-dessous décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Front, Gravier et Poydras, désigné par le No 8, sur un plan de H. Grant, voyer, le 12 février 1852, mesurant 23 pieds, 2 pouces, 1 ligne de face à la rue Fulton, 21 pieds, 3 pouces de face à la rue Front sur 118 pieds, 10 pouces, 3 lignes de face sur la ligne de coté, le divisant du lot No 7 et 118 pieds, 2 pouces, 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 9, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Quatre certains lots de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Chippewa et Annonciation, désignés par les Nos 21, 22 23 et 24 de l'ilet 55, lesquels dits lots se touchent et mesurent comme suit: les lots 21 et 22 mesurant chacun 30 pieds 2 pouces de face à la rue Washington sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face à la rue Washington sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Devant être vendus sub divisés.

Seulement la nue-propriété du ci-dessus garanti par la propriété ici-dedans décrite offerte en vente, la même étant sujette à l'usufruit en faveur de Mme Eliza Harris, veuve de Drury A. Harris, établi par l'acte de donation inter vivos pardevant A. Hero jr., notaire, le 19 février 1895, comme restreindre par la renonciation de ladite Eliza Harris, pardevant le même notaire, le 29 mars 1898.

3° Deux certains lots de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Première, Philip et Annonciation, un de cela étant désigné par le No 8 sur un plan par H Moelhausen, voyer, daté le 5 novembre 1845, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Philip, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, et l'autre de cela est designé comme le lot No 9 et formant l'encoignure des rues Philip et Annonciation, le dit lot No 9 mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Philip sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et façade sur la dite rue Annonciation, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, Philip et Annonciation, désigné par le No 9 et mesurant 31 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Philip sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° Une certaine pièce ou portion de terre, devant être vendue subdivisée d'après un plan par D. M. Brosnan voyer, daté le 7 mai 1898 située dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Première et Deuxième; et mesurant 125 pieds de face à la rue Rousseau sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Deuxième; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Tchoupitoulas, Septième et St-Thomas, et mesurant 41 pieds de face à la rue Sixième sur 127 pieds 2 pouces de profondeur; le dit lot est une partie du lot No ..., dans le dit ilet, sur le plan du faubourg Livaudais, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumeront le pro rata des taxes dûes et exigibles en 1898, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

James Brandin vs The Bank of North America.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,554—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par W. A. Pollock, receveur et liquidateur de la "Bank of North America" ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
6 mai—6 10 15 Greffier.

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

LA PLUS GRANDE VENTE A L'ENCAN

—DE—

..BIJOUX..

JAMAIS FAITE EN CETTE VILLE.

$250,000

—DE—

Diamants, Belles Montres, Bijoux en or et ARGENTERIE.

Le Propriétaire se retirant des affaires.

Ce lot comprend le stock en affaires de A. M. Hill et est reconnu comme étant le Plus Riche et le Plus Etendu hors la ville de New York. La vente commencera

MERCREDI, 16 MARS, à 10 A. M.

—AUX—

Nos 631-635 rue du Canal, près Royale

Et continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.

La vente sera positivement sans réserve.

CONDITIONS—COMPTANT.

E. CURTIS, Encanteur.

13 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage Double

No. 2539 rue Ste-Anne.

Succession de Jules Bauduc et de son épouse.

No 54 532—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur - Bureau 138 rue Carondelet— JEUDI, 2 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 27 avril 1898, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir –

Le joli cottage double en bois à un étage avec mansarde, No 2539 rue Ste-Anne, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, retiré de la rue, contenant trois chambres d'un côté et quatre chambres de l'autre côté, citernes, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par le No 133 de l'ilet No 7 sur un plan de C. de Armas, en date du 17 avril 1875, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, mesurant en mesure américaine, 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face sur la rue Ste-Anne sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 134, vers la rue Rocheblave et 132 pieds 7 pouces et 4 1/2 lignes vers la rue Dorgenois le séparant du lot No 132. Loyer au taux de $168 par an. Beau voisinage, près des lignes des chars et un placement payant.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à un ou en un et deux ans de crédit le tout au gré des acquéreurs, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection de billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. Gernon, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, 19 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, bureaux 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 9 avril 1898, de l'Hon Robt R Reid, juge de la Seizième Cour Judiciaire de District paroisse St Tammany, Lne., dans la succession de R. P. Poubelu, No 304 la propriété décrite ci-dessous à savoir—

1° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Bienville et Conti, désigné par la lettre A mesurant d'après le devis d'arpentage de S. G. Del Isle, voyer, daté le 16 avril 1898, 52 pieds 11 pouces de face à la rue Bourbon sur 50 pieds 9 pouces 4 lignes sur la rue Conti et formant l'encoignure desdites deux rues, ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sujet à un bail jusqu'au 30 septembre 1898, au taux de $780 par an. Inclue dans ce bail est une portion d'une propriété deuxièmement décrite, laquelle est vendue sujette au même bail.

2° Un certain lot de terre contigu et dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B et mesurant d'après ledit devis de Del Isle, 24 pieds 4 pouces de face à la rue Conti sur 52 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; sujet à un bail jusqu'au 30 septembre 1898 au taux de $180.00 par an.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées assurées et les polices transférées au porteur, ou aux porteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1898, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 avril—17 24—mai 1 8 15 19

PAR E. A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple, ancien No 493 rue Lafayette, près la rue Johnson, à l'enchère publique, Mercredi, le 25 Mai 1898 succession de Lawrence J. Jones. Cour Civile de District, Division C, No 54,877.

PAR E. A. CARRERE, encanteur et agent d'assurance, bureau 806 rue Perdido.—MERCREDI, le 25 mai 1898, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans; Division C, rendu et signé le 15 avril 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No cinq, ilet No 400, borné par les rues Galvez, Johnson, Lafayette (autrefois Hevia) et Poydras, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 20me jour d'avril 1839 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure anglaise, trente-deux pieds sept pouces et trois lignes (32' 7" 3''') de face à la rue Lafayette, plus ou moins, soixante-quinze pieds six pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Johnson sur soixante-treize pieds huit pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Galvez; trente-deux pieds, neuf pouces et cinq lignes en largeur dans le fond.

Comptant—Comptant, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1898. Acte de vente pardevant J. C. Henriquez, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 20 0/0 comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 17 MAI.

Propriétés de Choix dans les 8me et 9me Wards du Troisième District.

Succession de Marie Louise Cazale, Veuve Jean Campagnolle.

PAR LOUIS A. RICHARDS, et Co. Louis A. Richards Encanteur — Bureau, 629 rue Commune MARDI, le 17 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 11me jour d'avril 1898, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Marie Louise Cazale, veuve de Jean Campagnolle, No 54,715 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Mandeville, Remparts et Marigny, mesurant au pied américain, (17) dix-sept pieds (9) neuf pouces de face à la rue St Claude sur une profondeur de (127) cent vingt sept pieds (10) dix pouces et (5) cinq lignes, et (18) dix huit pieds de largeur sur la ligne du fond, faisant partie du lot original numéro 339, du plan du faubourg Marigny.

Les améliorations consistent d'un joli cottage simple en bois couvert en ardoises connu par le No 2262 de la rue St Claude et ayant cinq chambres, deux hangars, deux cuves, corridors pavés et banquette, etc., etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Remparts et St-Claude, désigné comme lot No deux, dressé par A Castaing et forme l'encoignure des rues St Claude et Marigny, et mesurant, au pied américain, (40) quarante pieds (1) un pouce (4) quatre lignes de face à la rue St-Claude sur une profondeur de (96) quatre-vingt seize pieds et face à la rue Marigny.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à un étage occupée par une buvette et résidence et ayant une grande buvette et huit chambres, hangars, deux cuves, etc, connus comme les Nos 2236 et 2240 rue St Claude.

3° Deux certains lots de terre, avec les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, St-Claude et Marais désignés comme lots Nos un et deux et mesurant comme suit –

Le lot No un (30) trente pieds (8) huit pouces et (4) quatre lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur et de face à la rue Mazant de (117) cent dix sept pieds (1) un pouce et (4) quatre lignes et le lot No 2 mesurant (30) trente pieds (7) sept pouces de face à la rue St Claude, sur une profondeur de (117) cent dix sept pieds (1) un pouce et (4) quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent à un cottage simple en bois, ayant quatre chambres et une grande écurie en bois, avec quatre chambres pour (40) quarante tête d'animaux occupé par une vacherie et connu par le No 4103 rue St Claude.

4° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet numéro un, borné par les rues Marigny, St-Claude, Champs Elysées et Marais, formant l'encoignure des rues St-Claude et Marigny, et les dits lots mesurant chacun (36) trente-six pieds de face à la rue St Claude sur (103) cent trois pieds (4) quatre pouces et (4) quatre lignes de profondeur.

Les améliorations consistent du cottage en bois couvert en ardoises Nos 1110 et 1112, rue Marigny, contenant six chambres avec hangar et citerne dans la cour et le cottage en bois 2229 rue St-Claude contenant trois chambres, hangars, citernes, etc, banquette pavée. Ces propriétés sont toutes louées à de bons locataires:

Termes et conditions—Une demie ou plus, ou le tout, comptant, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque, lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité, les taxes de l'année courante devant être assumées par l'acquéreur; dix pour cent du prix de l'adjudication devant être déposés entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 avril—16 17 24—mai 1 8 15 16 17

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Confortable Cottage Simple,

Avec jolie bâtisse en bois dans le fond,

No 923 RUE DUMAINE,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine

Succession de Marie Lacaze,

Femme de François Lamarque.

No 56,331—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 31 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 25 avril 1898, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Marie Lacaze, femme défunte de François Lamarque, (Docket No 56,331 de ladite Cour) il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et privilèges là-dessus y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Dauphine et Bourgogne, mesurant 26 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 150 pieds.

Les améliorations, désignées par le No 923 rue Dumaine, consistent en un joli et confortable cottage simple ayant 3 chambres et galerie de côté; ensemble avec une double et simple bâtisse en bois dans le fond, le tout couvert en ardoises, bonne cour, partiellement pavée, corridor, hydrant, etc. Un bon placement et à proximité de tous les agréments.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année courante. Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire. Un dépôt de 10 0/0 sera exigé au moment de l'adjudication. V Foulon, avocat pour l'exécuteur testamentaire.

28 avril—28—mai 1 8 15 22 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

SPECULATEURS,

Ceux en Quête de Résidences,

Une Occasion de Placements Supérieurs.

CETTE IMPOSANTE

RESIDENCE

De Choix en Briques à Deux Etages

SOLIDEMENT BATIE,

Connue comme le Nouveau Numéro Municipal

1141 rue Prytanée,

Et formant l'encoignure de la rue Clio

A proximité et en pleine vue de cette propriété se trouvent l'Eglise St-Paul et la place Margaret.

Cette Bâtisse en Briques

A trois Etages, Solide et Bien Bâtie,

Connue comme le Nouveau Numéro, Municipal

917 RUE MAGASINS

Dans l'ilet borné par les rues Camp St-Joseph et Delord, ou Avenue Howard, imposante, attractive et substantielle, et d'une location désirable et lucrative.

Dans l'affaire de la succession de Alice B. McCloskey (ou Stator).

No 53,155—Cour Civile de District—Division A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—Il sera vendu le JEUDI, 19 mai 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux ordres ou décrets de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un daté et signé le 21 février 1898, et l'autre daté et signé le 12 avril 1898, la propriété ci-dessous décrite sera vendue à l'enchère publique—

1. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Magazins, St-Joseph, Camp et Delord et désigné par le lot No 6 sur un plan par Joseph Pilié, voyer, daté du 19 Janvier, 1839, ledit lot mesurant 25 pieds de face à la rue des Magasins sur 110 de profondeur, et est borné sur un côté par le lot No 5, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à John A. Maybin, et acquise par les dits descendants, de Mme F. Lichtenstein, par acte de vente pardevant A. Ingraham, ci-devant notaire, daté du 8 juillet 1881, et enregistré au bureau des transfers dans le livre 114, folio 518.

Les améliorations représentent une solide résidence en briques à trois étages connue sous le nouveau numéro municipal No 917 rue Magasins entre les rues St-Joseph et Delord et l'avenue Howard contenant doubles salons, vestibule, salle à manger, cuisine, neuf chambres à coucher, cour en pierres plates et une grande citerne, très accessible pour le centre des affaires.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 184, borné par les rues Prytanée, St Charles, Calliope et Clio, et formant l'encoignure des rues Prytanée et Clio, et mesurant 25 pieds 5 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, acquis par le dit descendant par achat de T. Fitzwilliam, le 9 février 1889, pardevant Wm J. Castell ancien notaire, bureau des transferts livre 112, folio 237.

Les améliorations consistent en une résidence de valeur en briques à deux étages connue par le nouveau numero municipal No 1141 rue Prytania, formant l'encoignure de la rue Clio, contenant de grands salons salle à manger, cuisine au rez-de-chaussée, neuf grandes chambres à coucher, ensemble avec cabinets, salle de bain, citernes; en face de la Place Margaret et l'église St Paul, accessible à toutes les lignes de cars électrique.

Les placements de valeur ci-dessus valent bien l'attention des placeurs.

Conditions—La moitié comptant et la balance à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Charles Rosen Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

13 avril—13 14 16 17 21 24 28—mai 12 15 à date.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE

La Boulangerie de Choix et la Bâtisse No 821 rue Alix.

Entre Elmira et Belleville.

Succession de Mme Anna Amann.

No 54,355—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division "A".

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'encan MARDI, 24 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 11 avril 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, et améliorations, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 27 dans l'ilet No 97, borné par les rues Alix, Chestnut (maintenant Belleville), Elmira et Eliza, mesurant 30 pieds de face à la rue Alix, sur une profondeur de 127 pieds. Les améliorations consistent d'un joli cottage en bois couvert en ardoises, ayant quatre chambres. Une maison attenante servant de cuisine et une grande chambre contenant un beau four en briques; citerne, waterworks, etc. Au fond du lot il y a une grande écurie avec une bonne chambre au second.

Cette propriété était occupée comme résidence et boulangerie, étant pourvue de tout ce qui est nécessaire à la conduite de ce commerce et ayant une allée sur un côté et une entrée pour véhicules sur l'autre, et est connue comme le No 821 rue Alix.

Conditions — La moitié, ou plus, ou tout, comptant; la balance, s'il y en a, en un an, portant 8 pour cent d'intérêt. Les taxes de 1898 devront être payées par l'acquéreur; un dépôt de 15 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, N. P., aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 24—mai 1 8 15 22 23 24

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DES—

MARCHANDS

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;

JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie, sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

MM. D. A. Chaffraix, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J. P. Baldwin, Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

1er

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

DERNIERES

NOUVELLES LOCALES

—ET—

ETRANGERES.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

—DE LA—

PRESSE ASSOCIEE

—ET—

Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD, FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Ike Eidman vs Lilly Williams, autorisée.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 36 716—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon bureau, rue La fayette, entre les rues Camp et Magasins, le MARDI, 17 mai 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.

7 mai—7 12 17

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et des débours présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, pour le mois de février 1898 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

7 mai—7 11 16

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 56,457—Cour Civile de District, Division E.—George C. Pruschen vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire George C. Pruschen soit convoquée et tenue pardevant Charles Rosen, notaire public, en son bureau, 606 allée Commerciale, en cette ville, commençant Jeudi, le 2me jour de juin 1898, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit pétitionnaire soient suspendue, et que F D. Chrétien, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 29 avril 1898.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30 avril—30—mai 7 14 21 30

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.

Rue Baronne, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Ecrivez pour les prix à Theo. Grunewald gérant. 12 déc—6m

LOUISVILLE ET NASHVILLE

Trains Sud-Ouest limités

Sont les plus rapides entre la Nouvelle-Orléans et New York. Pas de charge extra pour ce service. Chars Buffets en route.